

N° 7394¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2018-2019

PROJET DE LOI

modifiant la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics

* * *

AVIS DU CONSEIL D'ETAT

(5.2.2019)

Par dépêche du 7 novembre 2018, le Premier ministre, ministre d'État, a soumis à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous objet, élaboré par le ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Le projet de loi était accompagné d'un exposé des motifs, d'un commentaire des articles, d'une fiche d'évaluation d'impact, d'une fiche financière ainsi que du texte coordonné de la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

*

EXAMEN DES ARTICLES

Le texte du projet de loi sous avis, qui a pour objet de corriger des erreurs matérielles dans la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics, n'appelle pas d'observation de la part du Conseil d'État quant au fond.

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 19 votants, le 5 février 2019.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Georges WIVENES

